



PROANTIC
LE PLUS BEAU CATALOGUE D'ANTIQUITES

Landscape Painting Prisoner In French Guiana, Bagne, Ile Du Salut, La Pénitenciaire, 1930

950 EUR

Signature : Louis Grilly

Period : 20th century

Condition : En l'etat

Material : Oil painting

Width : 79

Height : 39



Description

Louis GRILLY (1899-1970) - Les Îles du Salut, Île Royale, Île du Diable et Île Saint-Joseph - Guyane - Peinture du bagne - vers 1930-1940 - 79 × 39 cmL'artiste livre ici une vue panoramique des Îles du Salut, archipel situé au large de Kourou en Guyane française et constitué de l'Île Royale, de l'Île Saint-Joseph et de l'Île du Diable. Annotation en bas à gauche : « Îles du Salut - Île Royale, Île du Diable, Île St Joseph ».La composition est volontairement descriptive et topographique. Les différents îlots sont distribués sur toute la largeur de la toile, avec leurs bâtiments, chemins, quais, plantations et constructions pénitentiaires.Au premier plan, un petit vapeur traverse une mer calme. Les architectures aux toits rouges, la végétation tropicale et le bleu très clair de l'eau donnent à

Dealer

4LBT

Tableaux , Mobilier et objets d'art

Tel : 06 22 14 02 09

Mobile : 06 22 14 02 09

Toulouse

Toulouse 31500

première vue une image paisible et lumineuse, en fort contraste avec la réalité du système pénitentiaire auquel ces lieux étaient alors associés. L'intérêt de l'oeuvre est ainsi autant pictural que documentaire. Les peintures réalisées par les artistes du bagne constituent aujourd'hui des témoignages directs sur la Guyane pénitentiaire, ses installations, son environnement et la vie quotidienne autour des camps. Les collections de l'École nationale d'administration pénitentiaire conservent plusieurs oeuvres de Louis Grilly consacrées au Maroni, à Cayenne et aux Îles du Salut, dont certaines présentent des formats panoramiques très proches de celui-ci. Les historiens ont également souligné chez Grilly une véritable attention documentaire portée aux paysages, aux populations du fleuve et aux lieux qu'il côtoyait. Louis Grilly, matricule pénitentiaire 43 993, appartient au groupe restreint des artistes aujourd'hui connus sous le nom de « peintres du bagne ». Les sources de l'ENAP le donnent né en 1899 et mort en 1970. Il commence à peindre en Guyane autour de 1930 après avoir été initié à la peinture quelques années auparavant par Casimir Prenéfato, autre figure de cet art carcéral. Grilly connaît ensuite une certaine reconnaissance locale ; un catalogue de l'ENAP rapporte qu'en 1931 ses tableaux étaient déjà présents chez de nombreux notables de Cayenne. Sa production se partage entre vues du Maroni, forêt guyanaise, populations amérindiennes et marronnes, Cayenne et sites pénitentiaires. Plusieurs oeuvres aujourd'hui conservées par l'ENAP proviennent directement du bagne de Guyane. Leur intérêt dépasse donc le simple paysage exotique : Grilly peint un territoire qu'il connaît de l'intérieur et fixe sur la toile des sites aujourd'hui profondément transformés ou disparus. À ce titre, ses peintures constituent des documents précieux sur la présence pénitentiaire française en Guyane au XX^e siècle. Les Cahiers de la Justice ont même souligné que son observation des populations du Maroni lui donne parfois la valeur d'un témoignage presque ethnographique. Le

bagne colonial de Guyane s'inscrit dans une politique pénale française développée au XIX^e siècle. Après la création des établissements de transportation en Guyane, différents sites sont utilisés pour recevoir condamnés aux travaux forcés, transportés et, plus tard, relégués récidivistes. La loi du 27 mai 1885 sur la relégation entraîne à elle seule l'envoi de plusieurs dizaines de milliers de condamnés dans les bagnes coloniaux ; la Guyane reçoit l'essentiel de ces relégués. Les conditions de vie y furent extrêmement dures : climat équatorial, maladies tropicales, isolement, discipline sévère, travaux pénibles, nourriture insuffisante et absence de perspectives réelles pour de nombreux condamnés. Les Îles du Salut formaient l'un des ensembles les plus emblématiques de ce système. L'Île Royale constituait le centre administratif de l'archipel, l'Île Saint-Joseph accueillait notamment des détenus soumis à des régimes disciplinaires particulièrement sévères, et l'Île du Diable était réservée à certains déportés politiques. Le nom de l'Île du Diable reste indissociable de l'affaire Dreyfus. Le capitaine Alfred Dreyfus, condamné à tort pour espionnage en 1894, fut déporté en Guyane et détenu sur l'Île du Diable à partir de 1895. Son isolement, puis la révision de son procès, contribuèrent à faire de l'île un symbole international de l'erreur judiciaire et de l'arbitraire. Ce contraste entre l'apparence sereine des paysages et la violence du système pénitentiaire est essentiel pour comprendre les peintures du bagne. Les oeuvres montrent souvent une Guyane lumineuse, tropicale et ordonnée, alors qu'elles sont produites dans un univers marqué par l'enfermement, les maladies, les châtiments et la précarité. Le revers de cette oeuvre est très intéressant. Il présente un tissu rayé rouge et clair, caractéristique des matériaux de récupération utilisés au bagne. Le Mucem et la base nationale POP documentent précisément l'emploi de vêtements rayés de forçats comme supports picturaux. La base Joconde précise même que Louis Grilly a réalisé plusieurs

tableaux consacrés aux Îles du Salut sur des étoffes provenant de vêtements de bagnards. Grilly a également peint sur des matériaux de fortune disponibles sur place. Une oeuvre passée en vente publique, intitulée Le bagne de Cayenne en 1936, est ainsi décrite comme exécutée sur une toile de sac de farine. Le support de notre tableau appartient donc très clairement à cette économie de récupération propre au contexte pénitentiaire : toile rayée d'origine pénitentiaire, provenant d'un vêtement de forçat ou d'un textile de récupération du type sac de farine. Le revers rayé constitue à lui seul un élément historique important de l'oeuvre.

Huile sur toile ancienne, conservée sur son châssis d'origine. Quelques petits manques de matière picturale sont visibles, principalement dans le ciel. On observe également par endroits les marques du châssis sous-jacent, imprimées dans la toile avec le temps, ainsi qu'un réseau de craquelures et des traces d'usage cohérentes avec l'âge et les conditions de conservation de l'oeuvre. Artiste : Louis Grilly Dates :

1899-1970
Sujet : Les Îles du Salut - Île Royale, Île du Diable, Île Saint-Joseph
Lieu : Guyane française

Époque : vers 1930
Technique : huile sur toile de récupération
Support : toile rayée

d'origine pénitentiaire, du type vêtement de forçat ou toile de sac de farine
Dimensions : 79 × 39

cm. Livraison UE/UK 22 euros